DHP EXPERTISES
EXPERTISE-COMPTABLE & COMMISSARIAT AUX COMPTES

SARL au capital
de 203 464 €

Siège social :
49 Rue Lavoisier
93110 Rosny-sous-
Bois

Tel :
01.48.55.85.70

Mail :
dhp@paac.fr

Fondation d'Entreprise SADEV

(Fondation d'entreprise régie par la loi n°87-571 du 23/07/1987)

31 rue Anatole France - 94306 VINCENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

RCS Bobigny

SIRET :
393 547 484
00054

APE : 6920 Z

FR773935474840
0047

commissaire
aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil d'Administration de la Fondation d'Entreprise SADEV,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation d'Entreprise SADEV relatifs à l'exercice clos le 31 décembre, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation d'Entreprise SADEV à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n'2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels p19.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La valorisation des montants portés en annexe dans le tableau de suivi des fonds dédiés a été étudiée. L'utilisation des fonds dédiés stockés a été examinée, les flux sont cohérents avec les informations recueillies lors de notre contrôle et de celles figurant dans l'annexe aux comptes en partie fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation d'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de

la fondation d'entreprise à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Rosny-sous-Bois,

Signé par Didier Halbeher-Peronnee
Le 26 juin 2026



doc_gEGA
tx_xywzGGnKQO3n

Pour DHP Expertises
Didier HALBEHER-PERONNEE
Commissaire aux Comptes

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDATION SADEV

31 Rue Anatole France
94300 Vincennes

SIRET : 513.677.344.000.14



RSM FRANCE OUEST - BUREAU DE PARIS

SAS inscrite au Tableau de l'Ordre - SIRET : 392097226PARIS

5/7 rue des italiens, 75009 PARIS

Sommaire

Bilan 3

Bilan actif 4

Bilan passif 5

Compte de résultat 6

Compte de résultat 7

Détails des comptes 9

Bilan actif détaillé 10

Bilan passif détaillé 12

Compte de résultat détaillé 14

Annexe 17

Préambule 18

Principes et méthodes comptables 19

Postes du bilan et du compte de résultat 23

Informations relatives à l'effectif 29

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	14 953	6 896	8 057	4 180
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 450		2 450	3 879
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**17 403**	**6 896**	**10 507**	**8 058**
STOCKS ET EN-COURS	6 624		6 624	6 624
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	6 624		6 624	6 624
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 166 361		2 166 361	91 736
Charges constatées d'avance	389		389	
Valeurs mobilières de placement	2 013		2 013	
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	776 112		776 112	933 389
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**2 951 499**		**2 951 499**	**1 031 749**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**2 968 902**	**6 896**	**2 962 006**	**1 039 807**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	824 824	871 863
Excédent ou déficit de l'exercice	103 552	-47 039
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	**928 376**	**824 824**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	**928 376**	**824 824**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	362 683	144 290
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	**362 683**	**144 290**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	6 479	6 479
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	**6 479**	**6 479**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 474	37 273
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	34 458	25 142
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 538	1 800
Produits constatés d'avance	1 600 000	
TOTAL DETTES (IV)	**1 664 469**	**64 215**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	**2 962 006**	**1 039 807**

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	287	
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	313 886	2 250
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	400 000	248 000
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 650	
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		7 058
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	95 493	67 857
Autres produits	9	315
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**811 326**	**325 480**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	206 260	233 916
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	13 280	11 096
Salaires	119 090	98 096
Cotisations sociales	47 226	37 019
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 508	1 831
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés	313 886	
Autres charges	481	362
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**703 732**	**382 320**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**107 594**	**-56 841**
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	5 174	13 684
Autres intérêts et produits assimilés	628	624
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	156	597
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	**5 958**	**14 906**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	993	2
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**993**	**2**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**4 964**	**14 903**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**112 558**	**-41 937**
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)	9 006	5 102
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-9 006**	**-5 102**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**817 283**	**340 385**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**713 731**	**387 424**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**103 552**	**-47 039**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 962 006,30 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **103 552,00 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'exercice 2025 ouvre la quatrième période quinquennale de la Fondation Sadev 94 Coopération et Développement, dont l'objet est l'accompagnement global pour le développement dans les territoires africains en lien avec le Val-de-Marne. Outre son engagement pour le développement durable et inclusif des territoires (accès à l'eau, assainissement, aménagements urbains et ruraux), la fondation appuie également le développement économique des habitants et le partage des compétences par la formation professionnelle, en s'entourant de partenaires techniques spécialisés.

La fondation d'entreprises, dans le cadre de ces actions, peut être amenée à participer à des programmes plus globaux et peut apporter son expertise à des projets financés par d'autres bailleurs.

Les comptes traduisent exclusivement la part des projets financée par la Fondation (dotations de ses membres fondateurs et subventions mobilisées pour elle-même).

Pour faciliter la communication financière auprès des bailleurs, la Fondation Sadev a mis en place depuis le 01/01/2020 une repartition analytique des dépenses et recettes par projet, permettant ainsi un meilleur suivi.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.
Il est également fait application des dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif
Ainsi que l'ANC 2023-03 modifiant plan comptable général issu du règlement ANC 2014-03

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableau obligatoires.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.
Ainsi, les principaux impacts de présentation sur les comptes N-1 sont les suivants :
· La rubrique « Reprise sur provisions (et amortissements), transferts de charges » est rattachée à la nouvelle rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».
· Les produits exceptionnels quelle que soit leur nature : « Sur opérations de gestion », ou « Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges » sont rattachés à la nouvelle rubrique « Produits exceptionnels ».
· Les charges exceptionnelles quelle que soit la nature "Sur opérations de gestion", ou "Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions » sont rattachées à la nouvelle rubrique « Charges exceptionnelles ».

Cette nouvelle règle de présentation n'a aucun impact sur le résultat de l'association.
Conformément aux dispositions transitoires de ce règlement, la première application est traitée comme un changement de méthode comptable.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Méthodes de calcul des amortissements

Le mode d'amortissement linéaire est considéré comme le plus proche, dans les conditions techniques actuelles, de l'amortissement économique réel.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les principales durées sont les suivantes :

. Matériel de transport 5 ans
. Mobilier, matériel de bureau informatique 3 ans

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, celui-ci s'entendant par le montant des sommes versées.

Créances et dettes

Les créances et dettes figurent au bilan pour les montants de liquidité qui seront reçus ou versés lors de leur règlement.
Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties en euros au cours en vigueur à la clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation des créances est calculée sur la base de l'analyse du caractère recouvrable des créances effectuée à la date d'arrêté des comptes.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.
Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription proratisée :
La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Engagements des fondateurs

La Fondation Sadev 94 a constaté, dès la signature du nouveau contrat quinquennal, la totalité des engagements de ses membres au poste « Autres créances ».

Pour le nouveau programme 2025-2030, le montant total des engagements s'élève à 2 000 000 €.

Ces engagements sont comptabilisés en produits au fur et à mesure des tranches annuelles prévues au contrat. La quote-part afférente aux exercices futurs est enregistrée au poste « Produits constatés d'avance ».

Les engagements restant à appeler et à percevoir s'élèvent à :
48 000 € au titre du programme 2020-2025;
1 990 000 € au titre du programme 2025-2030.

Contributions volontaires en nature

Pour l'exercice de son activité, La Fondation Sadev 94 dispose en plus de ses ressources propres de la mise à disposition à titre gracieux d'un bureau au sein des locaux de SADEV 94 ainsi que des compétences du secrétaire général pour le suivi et la validation des transactions financières engagées par La Fondation Sadev 94 et non évalué dans les comptes présentés.

Fonds dédiés

Le tableau de suivi des fonds dédiés relate les subventions contractuellement perçues ou à percevoir, ainsi que leur consommation par la fondation sur l'exercice.

Subventions obtenues au titre des exercices antérieurs

REUNION / Projet Jeunesse et Patrimoine

Subvention accordée par le département de la Réunion de 92 730 €. Correspondant au reversement de la subvention DAECT pour l'année 1 du projet Jeunesse & Patrimoine. Le CD de la Réunion a effectué un premier versement à la Fondation de 74 184,00 € en 2023 et le solde de 18 546€ le 25/11/2024. En 2025, une nouvelle subvention est affecté au projet pour un montant de 248 270€.
Le montant des dépenses affectables à cette subvention pour l'exercice 2025 est de 15 544.55€. Soit un reste à consommer de 303 963.61€.

FACILITE EMPLOI / Projet Unité Gestion Projet (UGP)

La Fondation a signé une convention de subvention avec UGP, structure du ministère de l'emploi Comorien, de 152 759.52 €, relative au projet FACILITE EMPLOI. Cette subvention est affectée au projet de conservation et de valorisation touristique du patrimoine naturel et architectural de l'Ile de la Grande Comore. À la fin de l'année 2025, la totalité de la subvention a été consommée.

Komor Initiative

En avril 2025, une mission bénévole conduite par le GREF et un enseignant de l'EPID a permis de réaliser un état des lieux du CFIP et de consolider la stratégie d'accompagnement, notamment autour de la filière plomberie, du suivi pédagogique et de l'insertion des jeunes. Sur cette base, une proposition a été élaborée et transmise à Komor Initiative, aboutissant à l'obtention d'une subvention de 65 616 € en août 2025.
Le montant des dépenses affectables à cette subvention pour l'exercice 2025 est de 6 897.09€. Soit un reste à consommer de 58 718.91€.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **FONDATION SADEV** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	8 766	7 386	1 199	14 953
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 879		1 429	2 450
TOTAL	**12 645**	**7 386**	**2 627**	**17 403**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	3 à 5 ans	Linéaire	4 586	6 401	4 091	6 896
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**4 586**	**6 401**	**4 091**	**6 896**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	2 450	2 450		
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés	183	183		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	969	969		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers	115 270	115 270		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	2 049 938	2 049 938		
Charges constatées d'avance	389	389		
TOTAL	**2 169 200**	**2 169 200**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
CCA - AMET	389	Exploitation
TOTAL	**389**	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	871 863	-47 039			824 824
Excédent ou déficit de l'exercice	-47 039	47 039	103 552		103 552
TOTAL	**824 824**		**103 552**		**928 376**
Autres					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	**824 824**		**103 552**		**928 376**

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
FACILITE EMPLOI / Projet Unité Gestion Projet (UGP)	68 882		68 882				
REUNION / Projet Jeunesse et Patrimoine	75 408		19 715		248 270	303 964	
KOMOR INITIATIVE			6 897		65 616	58 719	
TOTAL	**144 290**		**95 494**		**313 886**	**362 683**	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	**144 290**		**95 494**		**313 886**	**362 683**	

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	6 479				6 479
TOTAL	**6 479**				**6 479**

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	25 474	25 474		
Personnel et comptes rattachés	9 468	9 468		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	17 135	17 135		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 854	7 854		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	4 538	4 538		
Produits constatés d'avance	1 600 000	1 600 000		
TOTAL	**1 664 469**	**1 664 469**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-1 600 000	Engagement des membres
TOTAL	**-1 600 000**	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	9 468	Exploitation
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	4 333	Exploitation
Organismes sociaux - Autres charges à payer	-641	Exploitation
État - Charges à payer	7 292	Exploitation
TOTAL	**20 452**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	39	Exploitation
TOTAL	**39**	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	4 320	
Afférents aux services autres		
TOTAL	**4 320**	

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	
Cadres et ingénieurs	2
TOTAL	**2**



RSM FRANCE OUEST - BUREAU DE PARIS

SAS inscrite au Tableau de l'Ordre - SIRET : 392097226PARIS

5/7 rue des italiens, 75009 PARIS